

Une remarque préalable : cette note s'inscrit avant les nouvelles mesures prises pour diversifier le recrutement dans les classes préparatoires aux grandes écoles. Celles-ci accueillent 9 % des bacheliers technologiques titulaires d'une mention bien ou très bien et 55 % des bacheliers généraux dans la même situation. Un enfant d'employé ou d'ouvrier sur cinq lauréat d'un baccalauréat général avec mention et un enfant de cadres sur trois se dirigent vers une classe préparatoire ; les garçons sont deux fois plus nombreux à s'y inscrire que les filles. Le contexte de scolarisation en terminale exerce aussi une influence décisive dans le choix d'une orientation en CPGE, que ce soit à travers le rôle joué par les enseignants ou les caractéristiques propres de l'établissement. Malgré d'importantes difficultés d'adaptation en première année, particulièrement dans les classes scientifiques, la grande majorité des élèves de CPGE poursuivent l'année suivante dans cette filière. Quatre ans plus tard, près des trois quarts ont rejoint une grande école.



Disparités d'accès et parcours en classes préparatoires

Un nouveau bachelier général ou technologique sur dix s'inscrit dans une classe préparatoire aux grandes écoles (ou dans un cycle préparatoire intégré à une école d'ingénieurs) à la rentrée qui suit l'obtention de son baccalauréat (*tableau 1*). Cette orientation concerne 5 % des jeunes d'une génération, prise ici comme l'ensemble des filles et des garçons qui sont entrés en sixième en 1995 (*voir l'encadré Sources p. 5*). Cette proportion est restée stable par rapport au précédent panel d'élèves du ministère de l'Éducation nationale, entrés en sixième en 1989. Mais il faut souligner que l'effet des nouvelles procédures d'admission en CPGE, mises en place à la rentrée 2003, ainsi que la volonté d'ouvrir leur recrutement au-delà de leur public traditionnel ne peuvent pas encore être mesurés ici. Quatre ans après leur baccalauréat, tous ceux qui avaient pris cette voie l'ont quittée : quel bilan peut-on établir du parcours accompli par ces jeunes ?

Les classes préparatoires accueillent près de la moitié des bacheliers qui ont eu une mention bien ou très bien...

Sélectionnés sur dossier en classe de terminale, les élèves qui intègrent une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) se distinguent par leurs performances scolaires. L'orientation des bacheliers selon leur mention – utilisée ici comme un indicateur de leur niveau – illustre la sélectivité de leur recrutement (*tableau 1*) : les lycéens qui ont leur baccalauréat sans mention ne se retrouvent que très rarement en CPGE, parfois simplement parce qu'ils n'ont pas osé poser leur candidature de peur d'échouer (4 %). À l'inverse, près d'un nouveau bachelier sur deux qui a décroché au moins une mention bien se retrouve dans cette filière : ainsi, près des trois quarts des nouveaux bacheliers présents

TABLEAU 1 – La part des orientations en CPGE* selon les caractéristiques scolaires des nouveaux bacheliers (en %)

Mentions	Bacheliers				Ens. bacheliers gén. et techn.**
	S	L	ES	Séries tech.	
B ou TB	66	42	24	9	46
AB	36	10	14	3	18
Pas de mention	9	2	3	-	4
Ensemble	24	8	6	1	11

* Y compris cycles préparatoires intégrés aux écoles d'ingénieurs.

** Les bacheliers professionnels non concernés n'ont pas été pris en compte.

Lecture : 66 % des bacheliers S qui ont eu une mention « bien » ou « très bien » se sont inscrits en CPGE après leur bac.

Source : suivi après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995 - MEN-DEPP

en CPGE ont réussi leur baccalauréat avec au moins une mention assez bien.

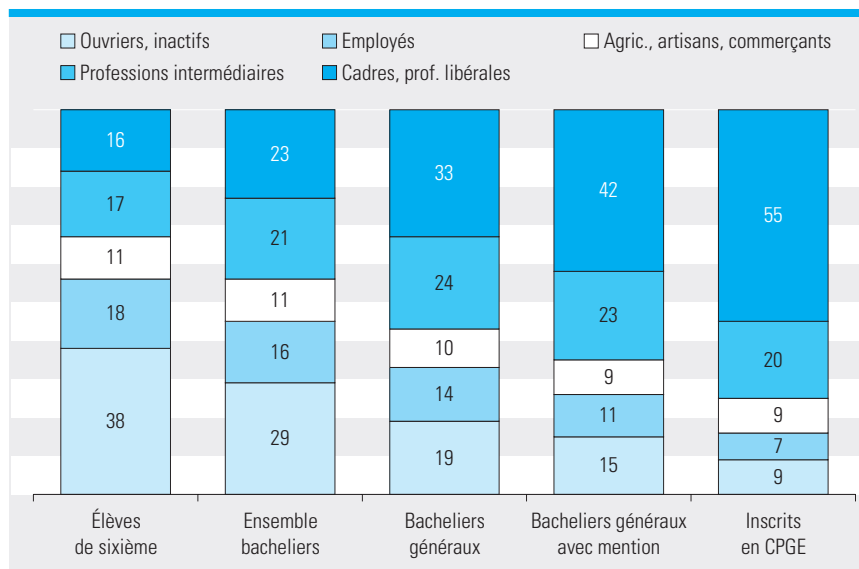
Les différences sont cependant importantes selon les séries du baccalauréat. Parmi les lauréats avec une mention bien ou très bien, un bachelier technologique sur dix seulement est accueilli en CPGE, alors que c'est le cas d'un bachelier de la série ES sur quatre et de deux bacheliers de la série S sur trois. Les trois quarts des nouveaux bacheliers inscrits en CPGE sont ainsi lauréats de la série S. L'offre de formation dans cette filière, dominée par les préparations scientifiques, explique en grande partie cette situation. Mais les bacheliers S sont de plus en plus nombreux à se diriger aussi vers les classes commerciales ou littéraires où ils représentent, respectivement, près de la moitié et du quart des effectifs. Cette évolution s'inscrit dans une tendance plus générale à la baisse des orientations des bacheliers S vers des filières à caractère scientifique.

Neuf élèves de CPGE sur dix ont accompli un parcours linéaire depuis la sixième et 14 % d'entre eux ont obtenu leur baccalauréat à 17 ans ; les quelques redoublements concernent en majorité la classe de première, l'objectif étant souvent d'améliorer leur dossier scolaire. Les futurs élèves de CPGE se situent, en effet, dès leur entrée au collège parmi les meilleurs élèves de leur génération : les trois quarts ont ainsi obtenu aux tests d'évaluation organisés au début de la sixième des résultats qui les plaçaient parmi les 25 % d'élèves les plus brillants.

... mais avec des disparités importantes selon l'origine sociale et le genre

Tous les élèves qui ont réussi un baccalauréat général avec une mention ne

GRAPHIQUE 1 – De la sixième aux CPGE : évolution des origines sociales (en %)



Source : suivi après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995 - MEN-DEPP

s'orientent pas en classe préparatoire dans les mêmes proportions : dans cette situation, les enfants de cadres vont ainsi deux fois et demi plus souvent en classe préparatoire que les enfants d'ouvriers ou employés (tableau 2). À l'inverse, les élèves s'inscrivent d'autant plus dans un IUT ou une STS, mais surtout à l'université, que leurs parents sont d'origine plus populaire.

Ainsi cette élite scolaire, très inégalement issue des différents milieux sociaux, présente une forte homogénéité (graphique 1). La distillation ségrégative est continue depuis la scolarité élémentaire jusqu'à l'accès à un baccalauréat général avec mention : les milieux familiaux influencent la qualité des parcours dans l'enseignement primaire et secondaire, mais aussi les choix d'orientation aux différentes étapes de la scolarité et, en particulier, à l'entrée dans l'enseignement supérieur. 55 % des bacheliers qui entrent en CPGE ont un père cadre, chef d'entreprise, professeur ou

membre d'une profession libérale : ils sont trois fois et demi plus nombreux que dans l'ensemble de la cohorte des élèves de sixième, tandis que les enfants d'origine ouvrière le sont quatre fois moins. La stabilité est très grande depuis la précédente cohorte, entrée en sixième six ans plus tôt ; cependant, pour mémoire, les effets des mesures prises pour élargir le recrutement des CPGE et inciter tous les lycéens qui en ont la capacité à se porter candidats ne peuvent pas encore être appréciés ici. Les garçons et les filles continuent à prendre des orientations très différentes (tableau 2) : parmi les bacheliers généraux avec mention les filles vont deux fois moins en CPGE que les garçons et prennent toujours beaucoup plus souvent le chemin de l'université. Cette disparité ne s'explique que partiellement par le fait que les titulaires d'un baccalauréat de la série S sont minoritaires parmi les bacheliers générales. Les données de l'enquête montrent qu'elle tient également à des facteurs culturels ou psychologiques, ainsi qu'à des motivations et des projets différents : les lauréates de la série S continuent en effet à privilégier massivement les formations du domaine de la santé.

L'influence du contexte de scolarisation en terminale sur l'orientation

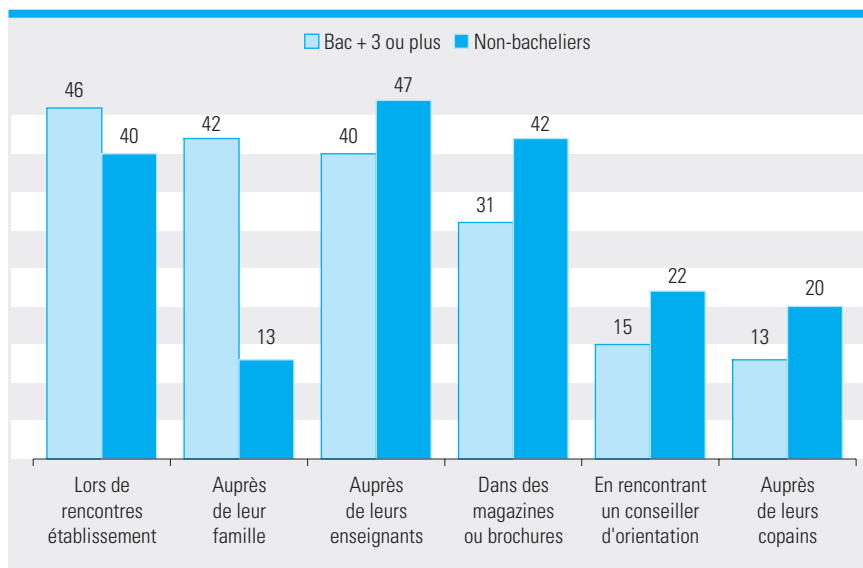
Les choix d'orientation des lycéens sont conditionnés par le niveau de connaissance

TABLEAU 2 – Les disparités dans le choix d'orientation des bacheliers généraux avec mention selon leur origine sociale et leur genre (en %)

Origine sociale et genre	CPGE	1 ^{er} cycle universit.	IUT-STS	Autres formations	
Cadres, prof. lib., professeurs	47	37	6	10	100
Prof. intermédiaires	31	46	14	9	100
Agric., artisans, commerçants	31	48	16	5	100
Employés	19	59	15	7	100
Ouvriers, sans profession	18	58	18	6	100
Ensemble bacheliers généraux avec mention	35	46	11	8	100
Garçons	50	30	14	6	100
Filles	25	55	10	10	100

Source : suivi après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995 - MEN-DEPP

GRAPHIQUE 2 – Moyens d'information utilisés par les nouveaux bacheliers inscrits en CPGE selon le niveau de diplôme de leurs parents (en %)



Source : suivi après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995 - MEN-DEPP

qu'ils ont du système d'enseignement supérieur. Pour s'informer, les élèves de CPGE ont privilégié les journées portes ouvertes ou les rencontres avec les établissements (graphique 2). L'information plus personnalisée, ils l'ont trouvée surtout auprès de leurs enseignants, qui jouent un rôle sensiblement plus important auprès des lycéens qui se dirigent en CPGE qu'auprès de l'ensemble des élèves de terminale. Ce rôle est même décisif pour les élèves dont les parents n'ont pas accédé au baccalauréat et sont peu initiés aux différentes filières du supérieur. Dans ce cas, près d'un élève inscrit en CPGE sur deux dit avoir été renseigné par ses professeurs : ils constituent sa principale source d'information, suivis de très loin par les conseillers d'orientation et leur famille (13 %). En revanche, les élèves dont le père ou la mère ont fait des études supérieures longues citent en premier leurs parents, qui restent leurs interlocuteurs principaux ; ils sont les seuls dans cette situation. L'un des objectifs de la mise en place en 2003 de l'admission avec procédure informatisée est ainsi de favoriser l'accès de tous aux mêmes informations. L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » de l'impact des principales caractéristiques d'un bachelier général sur sa probabilité d'entrer en CPGE confirme ce rôle déterminant des enseignants. Le cursus antérieur creuse toujours l'écart le plus important : avoir eu son baccalauréat sans mention, ou l'avoir eu à 19 ans ou plus réduit

très fortement la probabilité d'une orientation en CPGE. Mais, à caractéristiques constantes, un élève va toujours plus souvent dans cette filière lorsqu'il a eu l'occasion de parler de son orientation avec ses professeurs au lycée : certains, en effet, ne présentent pas leur candidature simplement parce qu'ils connaissent mal cette filière ou ne se sentent pas capables d'y accéder, et n'ont pas été encouragés dans cette voie. L'analyse met aussi en évidence l'influence de l'établissement dans lequel est scolarisé l'élève en terminale sur le choix qu'il va faire. Ainsi, être inscrit dans un lycée dont la moitié des élèves sont d'origine ouvrière pèse très négativement sur une orientation en CPGE. En revanche, le fait de se trouver dans un établissement qui dispose d'une classe préparatoire augmente significativement la lisibilité donnée à cette filière et donc la probabilité de s'y porter candidat. Être scolarisé en Île-de-France ou, dans une moindre mesure, dans un établissement privé exerce également un effet positif.

Les différences de stratégies des établissements ou d'investissement des enseignants mais, également, d'aspirations scolaires des pairs créent ainsi d'autres inégalités d'accès aux classes préparatoires. Si l'influence très forte du genre sur les choix d'orientation subsiste lorsque l'on contrôle les différentes caractéristiques des bacheliers, l'appartenance sociale, dont l'effet a déjà été pris en compte dans leur parcours antérieur, devient peu significative ; le fait qu'aucun des parents n'ait accédé au baccalauréat joue cependant un rôle négatif sur l'orientation en CPGE. L'impact du milieu familial se retrouve dans le rapport des parents aux études : à caractéristiques constantes, un lycéen ira plus souvent en CPGE si ses parents considèrent qu'un diplôme du supérieur est le plus utile pour trouver un emploi ou que leur revenu est tout à fait suffisant pour que leur enfant puisse poursuivre ses études aussi longtemps qu'il le souhaite.

L'attrait des débouchés

Les motivations des lycéens qui s'inscrivent en classe préparatoire sont très spécifiques (tableau 3) : les débouchés offerts par leur filière, mais aussi la volonté de se laisser le plus de portes ouvertes, ainsi que le souci du suivi et de l'encadrement ont joué un rôle beaucoup plus important dans leur choix que dans celui de l'ensemble des nouveaux bacheliers. En revanche, ils évoquent moins souvent leur projet professionnel.

Les raisons d'une inscription en classe préparatoire diffèrent cependant sensiblement selon le type de classe. Les élèves des classes préparatoires littéraires se distinguent ainsi par un intérêt marqué pour les disciplines enseignées, qui domine largement leurs motivations, tandis que les

TABLEAU 3 – Principales motivations de l'inscription en CPGE selon les spécialités (en %)

Motivations	CPGE			Cycles préparatoires des écoles d'ingénieurs	Ensemble élèves CPGE	Ensemble nouveaux étudiants
	scientifiques	commerciales	littéraires			
Débouchés de la filière	65	76	29	78	64	47
Intérêt pour les études	54	59	83	72	63	56
Projet professionnel	37	40	34	33	36	45
Garder le plus de portes ouvertes	38	41	49	16	36	16
Suivi et encadrement	30	28	34	16	27	12
Résultats scolaires précédents	30	20	30	16	25	11

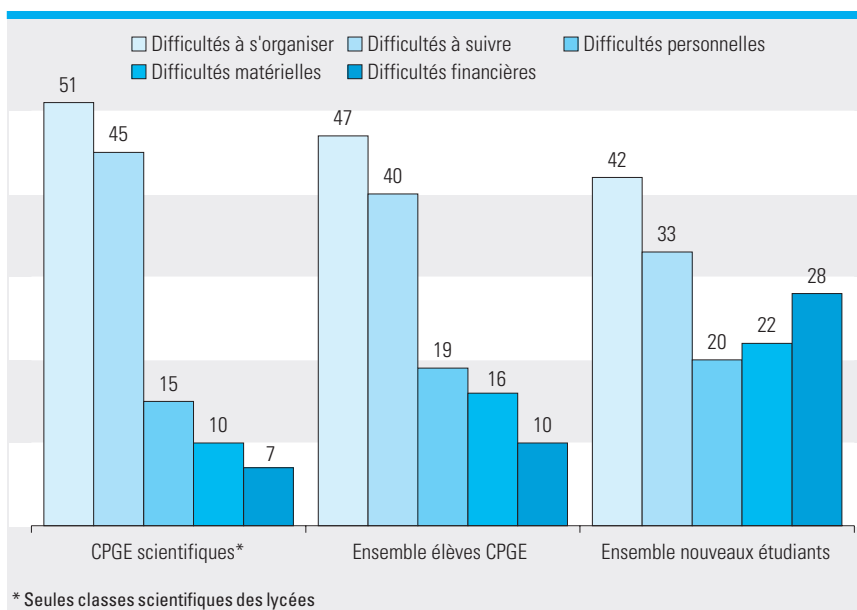
Source : suivi après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995 - MEN-DEPP

débouchés de leur filière, compte tenu de la très grande sélectivité des concours auxquels elle prépare, n'ont joué qu'un rôle très réduit. Ils sont d'ailleurs les plus inquiets en ce qui concerne leur avenir professionnel. À l'opposé, la qualité des débouchés prime pour les élèves des classes commerciales et dépasse même l'intérêt pour le contenu des études. C'est le cas, également, mais dans une moindre mesure, pour les élèves des classes scientifiques, dont les motivations sont plus diffuses : ils évoquent souvent le poids de leurs résultats scolaires antérieurs et sont très peu nombreux à avoir un projet professionnel. Les élèves des cycles intégrés, dont les caractéristiques sociodémographiques sont très proches de celles des classes scientifiques des lycées, se distinguent d'eux très nettement par les raisons du choix de leur filière : moins souvent lauréats d'une mention bien ou très bien, ils l'ont choisie quasiment exclusivement pour leurs débouchés ainsi que par intérêt pour les disciplines enseignées.

Des difficultés importantes en première année

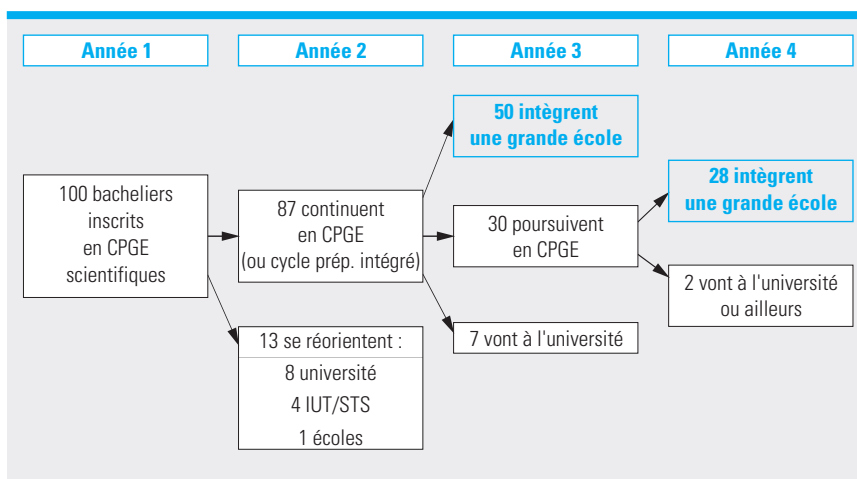
Neuf élèves des classes préparatoires sur dix expriment leur satisfaction à l'égard du contenu de l'enseignement comme du suivi et de l'encadrement dans leur filière, un sur deux se disant même « très » satisfait. Cependant, et en dépit de leur capital scolaire, les élèves des classes préparatoires rencontrent la première année des difficultés importantes à s'adapter au rythme et au niveau du travail (graphique 3). En revanche, leurs difficultés matérielles, et surtout financières, sont beaucoup moins importantes que celles de la moyenne des étudiants. Un élève de CPGE sur cinq est accueilli dans un internat ; en outre, les trois quarts reçoivent une aide financière de leurs parents (hors logement et nourriture), alors que ce n'est le cas que de 58 % de l'ensemble des nouveaux étudiants. C'est dans les classes scientifiques des lycées que les élèves éprouvent le plus de difficultés dans leurs études : elles dépassent celles de tous les autres étudiants, à l'exception de ceux qui sont inscrits en premier cycle d'études médicales. La moitié dit avoir du

GRAPHIQUE 3 – Difficultés ressenties par les élèves en première année de CPGE (en %)



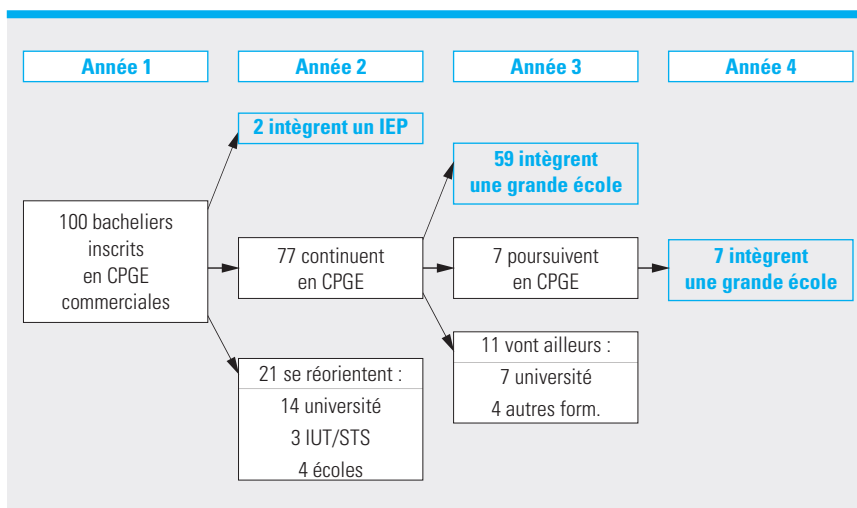
Source : suivi après le baccalauréat des élèves entrés en 6e en 1995 - MEN/DEPP

GRAPHIQUE 4 – Parcours des bacheliers du panel 1995 inscrits en CPGE scientifiques après leur baccalauréat



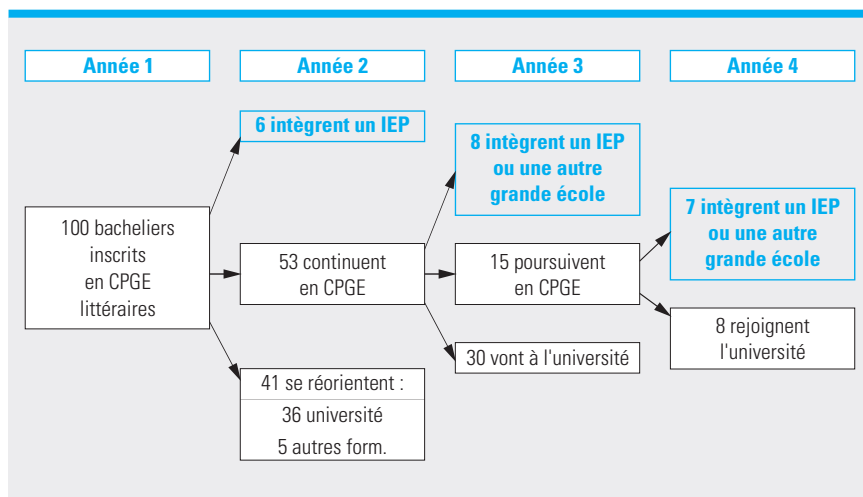
Source : suivi après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995 - MEN-DEPP

GRAPHIQUE 5 – Parcours des bacheliers du panel 1995 inscrits en CPGE commerciales après leur baccalauréat



Source : suivi après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995 - MEN-DEPP

GRAPHIQUE 6 – Parcours des bacheliers du panel 1995 inscrits en CPGE littéraires après leur baccalauréat



Source : suivi après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995 - MEN-DEPP

mal à s'organiser et ils sont presque aussi nombreux (45 %) à éprouver des difficultés à suivre dans leurs études. Les élèves des classes scientifiques sont cependant les plus nombreux à continuer dans la même voie (*graphique 4*) : près de neuf sur dix poursuivent l'année suivante, quelques-uns rejoignant un cycle intégré d'école d'ingénieurs (4 %). Les autres changent de voie et évoquent principalement l'insuffisance de leurs résultats pour expliquer leur réorientation : les trois quarts d'entre eux avaient exprimé des difficultés à suivre en première année. Le plus souvent ils s'inscrivent à l'université, en première ou en deuxième année de licence selon les cas ; les autres sont admis dans un IUT ou une école.

Les difficultés liées à la charge de travail sont un peu moins vivement ressenties par les élèves des classes littéraires et commerciales ; en revanche, ils rencontrent plus de difficultés dans leur vie matérielle ou personnelle.

C'est parmi les élèves des classes littéraires que les réorientations sont les plus fréquentes : près d'un sur deux quitte

cette filière au bout d'un an (*graphique 6*). La moitié explique ce changement d'orientation par le fait que le contenu des études ne répondait pas à leur attente. La très grande majorité va à l'université, une fois sur deux en licence de lettres ou de langues, en sciences humaines ou en droit pour les autres ; les autres ont le plus souvent réussi le concours d'entrée dans un IEP (institut d'études politiques).

Près d'un élève des classes commerciales sur quatre change d'orientation : majoritairement il se dirige vers l'université, en licence de droit ou d'économie et gestion (*graphique 5*). Les autres s'inscrivent dans une école.

Quatre ans plus tard, près des trois quarts des inscrits en CPGE après leur baccalauréat ont rejoint une école de niveau bac + 5

Les élèves de CPGE ne passent en majorité que deux années dans cette filière. 30 % des élèves des classes scientifiques font

cependant une troisième année, souvent parce qu'ils n'ont pas été admis dans l'école souhaitée ; au total, quatre ans après leur baccalauréat, près de huit sur dix ont rejoint une école d'ingénieurs. La proportion atteint même 85 % parmi les élèves inscrits en premier cycle d'école d'ingénieurs : très motivés par leur filière, où ils rencontrent moins de difficultés que ceux des classes scientifiques des lycées, ils n'abandonnent que rarement.

Les élèves des classes commerciales sont très peu nombreux à passer une troisième année dans leur filière ; deux sur trois ont intégré une grande école de commerce quatre ans plus tard.

La situation des littéraires est particulière dans la mesure où les écoles auxquelles préparent principalement ces classes offrent peu de places chaque année. Un sur cinq cependant a rejoint une école normale supérieure, un IEP ou, dans quelques cas, une école de management par le biais d'une option « lettres et sciences humaines » introduite récemment au concours d'entrée dans ces écoles. Mais l'orientation en classe préparatoire était un bon choix, y compris pour ceux qui quittent la filière sans avoir intégré de grande école. Le fait d'avoir suivi cette formation, même une seule année, les dote d'atouts substantiels pour la suite de leur parcours, en particulier à l'université, et ils trouvent de meilleurs débouchés. Quatre ans après leur baccalauréat, un tiers des élèves qui ont passé une ou deux années en classe préparatoire sont inscrits à l'université en première année de master (et dans quelques rares cas en première année d'IUFM) ; 15 % ont rejoint une école de niveau bac + 5 après un détour par un IUT ou par une licence. Les autres sont encore dans le cycle licence ou font d'autres études.

Sylvie Lemaire, DEPP C1

Sources

La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale a mis en place en septembre 1995 un panel de 17 830 élèves, constitué en retenant tous les enfants nés le 17 d'un mois qui entraient à cette date en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou d'un département d'outre-mer. Leur situation scolaire est actualisée au début de chaque année ; les scores obtenus par les élèves aux épreuves nationales d'évaluation à l'entrée en sixième ont été collectés. Les élèves qui ont obtenu le baccalauréat ont fait l'objet d'une interrogation individuelle

annuelle, par voie postale et téléphonique, sur les études qu'ils suivent, leurs motivations, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, leurs projets, leur situation personnelle ; les taux de réponses oscillent entre 90 et 94 %.

98 % des élèves de la cohorte qui se sont orientés en classe préparatoire sont parvenus au baccalauréat en 2002 et 2003. On dispose donc d'un recul suffisant pour connaître le devenir de ces élèves quatre ans après leur baccalauréat.

Une précédente cohorte de 22 000 élèves avait été mise en place en septembre 1989 dans des conditions très proches.

Pour en savoir plus

« Les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles – 2006-2007 », *Note d'Information 07.37*, MEN-DEPP, octobre 2007.

« Les premiers bacheliers du panel : aspirations, image du soi et choix d'orientation », *Éducation & formations* n° 72, MEN-DEPP, septembre 2005.

« Impact du contexte scolaire dans l'élaboration des choix d'études supérieures des élèves de terminale », *Éducation & formations* n° 72, MEN-DEPP, septembre 2005.

« Que deviennent les bacheliers après leur bac ? Évolutions 1996-2002 », *Note d'information 04-14*, MEN-DEPP, juin 2004.

www.education.gouv.fr